

Les répertoires internationaux de musique

Sources, littérature, iconographie, presse

Les trois « R » – qui sont en fait quatre : Répertoire international des sources musicales (RISM) ; Répertoire international de littérature musicale (RILM) ; Répertoire international d'iconographie musicale (RIdIM) ; Répertoire international de la presse musicale (RIPM) – sont nés à l'initiative de l'AIBM (Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux) et de la Société internationale de musicologie qui continuent d'assurer une tutelle scientifique sous la forme d'une commission mixte. Leur vitalité et leur efficacité doivent beaucoup à leurs fondateurs, François Lesure, entouré d'un groupe de musicologues et de bibliothécaires pour le RISM, Barry S. Brook pour le RILM et le RIdIM, Robert Cohen pour le RIPM qui ont tracé les contours de chaque projet et lui ont donné l'impulsion initiale indispensable.

Catherine Massip

Bibliothèque nationale de France
catherine.massip@bnf.fr

Le propre de ces entreprises bibliographiques à très long terme (le RISM a été fondé en 1952, le RILM en 1967) a été de s'appuyer dès que possible sur l'apport des nouvelles technologies. Dans des domaines très différents, ils ont produit des outils bibliographiques qui peuvent servir prioritairement aux bibliothèques musicales, mais aussi à tous les types de bibliothèques de recherche.

Le Répertoire international des sources musicales

Le Répertoire international des sources musicales (RISM) se proposait au moment de sa création de réactualiser deux outils de travail fondamentaux dus à Robert Eitner, mais rendus obsolètes en raison des bou-

versements de la seconde guerre mondiale, le *Biographisch-bibliographisches Lexikon der Musiker und Musikgelehrten* (Leipzig, 1900-1904) qui, comme son titre l'indique, assortissait les biographies de chaque compositeur d'une liste de leurs œuvres avec leur localisation et la *Bibliographie der Musik-Sammelwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts* (Berlin, 1877) consacrée aux recueils collectifs.

Lorsque le secrétariat central du RISM fut installé à Paris (jusqu'en 1970) et confié à François Lesure, il s'engagea dans la collecte centralisée – sur fiches – de trois types de publications : les écrits sur la musique ; les recueils collectifs de musique ; et les monographies musicales antérieures à 1800.

Archiviste-paléographe, docteur en lettres et sciences humaines, **Catherine Massip** dirige actuellement le Département de la musique à la Bibliothèque nationale de France. Elle a obtenu les premiers prix en histoire de la musique et en musicologie au Conservatoire de Paris. Parmi les ouvrages qu'elle a écrits, citons *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin* (Picard, 1976), *Le chant d'Euterpe : l'aventure de la musique* (Hervas, 1991) et *L'art de bien chanter* : Michel Lambert (Société française de musicologie, 1999). Elle a également dirigé plusieurs ouvrages dans le domaine musical.

Écrits et recueils collectifs

Les deux premières bibliographies – les écrits sur la musique, les recueils collectifs de musique – devaient voir le jour sous la signature de François Lesure. Pour les recueils collectifs, il avait choisi deux types de classement différents, l'un pour le XVII^e et le XVIII^e siècles, par date et genre de publication (musique sacrée, musique vocale profane, musique instrumentale profane), l'autre pour le XVIII^e siècle, par ordre alphabétique des titres.

Ces recueils collectifs ne comportaient pas de dépouillement détaillé, mais une note de contenu général indiquant les noms des compositeurs présents. L'un des projets ultérieurs du RISM fut de préparer et de publier ces dépouillements, projet qui n'aboutit pas, mais qui a été suppléé par la publication de bibliographies spécialisées complémentaires¹ ou par des catalogues de bibliothèques ou de fonds particuliers².

Le principe de ces notices correspond à une constante du RISM : deux blocs d'information y sont présents, l'un permettant d'identifier la publication, mais sans recherche d'érudition pointilleuse (pas de titre à coupure de ligne par exemple), l'autre donnant toutes les localisations connues sous forme de sigles.

Si ce principe proche de celui des *STC* (*Short Title Catalogues*) s'applique à la série *A/I* (*Einzeldrucke*

vor 1800), il n'a pas été retenu pour les répertoires de manuscrits médiévaux. La rédaction de chaque volume de cette série est confiée à un musicologue spécialisé dans le domaine (exemple Christian Meyer et Michel Huglo pour les écrits théoriques, Michel Huglo pour les manuscrits du processional³, Israël Adler pour les sources hébraïques, etc.).

Les monographies musicales antérieures à 1800

Un troisième type de projet de grande ampleur concerne les manuscrits musicaux antérieurs à 1800. Ici, on retrouve le principe d'une organisation collective de la collecte des données sous la forme de bureaux ou d'agences nationales – en France, au Département de la musique, programme de recherche conjoint avec le CNRS et la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles dans le cadre de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF).

Chaque manuscrit étant, par définition, unique, une plus grande sophistication est requise dans la description du document, et surtout dans l'identification de l'œuvre et du compositeur. Pour pouvoir maîtriser à terme les deux millions de notices envisagées au début du projet en fonction des estimations fournies par les principaux pays occidentaux, le recours à l'automatisation a été de règle dès les années 1970. Le secrétariat central situé à Kassel, puis à Francfort avec le soutien de l'université, s'est doté des logiciels adaptés aux caractéristiques du traitement des manuscrits et spécifiquement à celles de la saisie et de la reconnaissance comparative des *incipits* musicaux.

Cet environnement informatique lourd a été adapté dans les années

1990 à l'environnement PC sous la forme du logiciel Pikado utilisé par un certain nombre d'agences nationales. Ce logiciel de type documentaire étant peu compatible avec le nouvel environnement des bibliothèques – formats de type Marc et dérivés, notamment dans les pays tels que les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, la France –, un travail de concordance/conversion a été entrepris notamment par l'agence nord-américaine située à l'université de Harvard qui gère aussi le site web du RISM.

À nouvelles technologies, nouveaux produits : le RISM diffusé initialement sous la forme de publications papier a opté pour le cédérom pour les manuscrits musicaux (320 000 notices de 15 000 compositeurs dans la dernière version) et pour la consultation en ligne payante. La rétroconversion du premier catalogue papier *Einzeldrucke vor 1800* est en projet.

Le recensement du patrimoine en région

Cette description générale ne doit pas dissimuler des différences notables dans l'avancement du projet selon les pays. Pour la France, le recensement du patrimoine en région, qui a repris à la suite d'une circulaire conjointe diffusée en juillet 1989 émanant de la Direction de la musique, de la Direction du livre et de la lecture et de la Bibliothèque nationale, suit quelques axes généraux.

Décentralisation

Le premier axe est la décentralisation des chargés de mission et des équipes en région financée par des crédits déconcentrés, la coordination scientifique étant assurée par l'équipe RISM située à la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Enquêtes

Le second axe fut de commencer le travail dans chaque région sous la

1. Voir, par exemple, pour le madrigal italien, la bibliographie de Sartori-Lesure.

2. Voir, pour la Bibliothèque nationale de France, le catalogue de la collection de Brossard, 1994.

3. Un processional présente le rituel des processions annuelles (comme les Rameaux) ou occasionnelles (l'entrée d'un souverain) selon les différents itinéraires possibles. Les chants d'accompagnement sont notés.

LES RÉPERTOIRES INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

forme de vastes enquêtes dont certaines ont été publiées. Elles ont été l'une des sources d'information du *Répertoire des bibliothèques et institutions françaises conservant des collections musicales en France* de Dominique Hausfater, Marie-Gabrielle Soret et Christiane David qui vient de paraître par les soins du Groupe français de l'AIBM.

La collection

« Patrimoine musical régional »

Le troisième axe fut de concevoir la collection « Patrimoine musical régional » qui répond à une charte graphique. Vingt-six catalogues⁴ ont été publiés depuis 1989 dont la plupart avec l'aide du financement de la Direction du livre et de la lecture⁵.

Selon l'importance des fonds considérés, ces catalogues peuvent être consacrés soit au fonds musical d'une bibliothèque ou d'une autre institution de conservation (conservatoire de musique, archives départementales, etc.), soit à plusieurs fonds appartenant à plusieurs bibliothèques. En principe, ils ont prioritairement pour objet les sources musicales manuscrites et imprimées antérieures à 1800, mais ils peuvent s'écarter sensiblement de cette limite chronologique dès lors qu'il s'agit de respecter la cohérence d'un fonds (par exemple, un fonds de théâtre) ou bien de mieux rendre compte du patrimoine d'une région ou d'un foyer musical (par exemple, le catalogue du fonds musical de Vichy). Pour la BnF, le catalogue des manuscrits musicaux antérieurs à 1800 est disponible en ligne dans la base BN-Opaline (Musique)

4. Des catalogues complets ou partiels sont disponibles pour les régions suivantes : l'Alsace, l'Aquitaine, l'Auvergne, la Bretagne, la Bourgogne, le Centre, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, le Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

5. Voir la liste de ces catalogues sur le site du ministère de la Culture et de la Communication et sur le site de la BnF : <http://www.bnf.fr> <http://www.culture.gouv.fr>

au fur et à mesure de sa rédaction ; un premier volume (lettres A et B) a été publié en 1999.

Le Répertoire international de littérature musicale

Le Répertoire international de littérature musicale (RILM), bibliographie courante de littérature musicale, est né en 1967 d'abord en concurrence avec la bibliographie allemande *Bibliographie des Musikschriftums* qui a cessé de paraître en 1990. Il repose sur les mêmes principes généraux que le RISM : un bureau centralisé à New York recueille les données produites par les agences nationales

L'objet principal du RILM est la musique classique occidentale et orientale, mais une large place est accordée à d'autres formes de musiques et aux liens avec d'autres disciplines

(en France, au Département de la musique de la BnF avec la collaboration du Département de l'audiovisuel, du CRAL-Centre de recherche des arts du langage CNRS, et des auteurs). Sur celles-ci repose une grande partie du travail : collecte des données bibliographiques, choix et définition de l'étendue des domaines couverts, rédaction des résumés, envoi de ceux-ci à l'agence de New York qui les traduit, les indexe et les diffuse.

L'évolution technologique a été beaucoup plus sensible pour le RILM que pour le RISM : on est passé de la rédaction de bordereaux papier à la saisie en ligne sur Internet. Les pro-

duits bibliographiques demeurent très variés en raison de la situation technique et économique variable des nombreux partenaires : volumes papier, consultation en ligne, cédérom (à partir de 1969). Le RILM compte actuellement plus de 260 000 notices et s'accroît annuellement de 20 000 notices. Tous les types de publications sont retenus, livres sur la musique, articles de périodiques, thèses, catalogues d'expositions, comptes rendus, mélanges, etc.

Un noyau de périodiques déterminés est systématiquement indexé. L'objet principal est la musique classique occidentale et orientale, mais une large place est accordée à d'autres formes de musiques et aux liens avec d'autres disciplines. La qualité de l'indexation fondée sur un thésaurus rend la recherche aisée. Pour pallier le déficit de délai de parution des résumés, le RILM a récemment mis en place une base de références bibliographiques sans résumés alimentée au jour le jour.

Le Répertoire international d'iconographie musicale

Le Répertoire international d'iconographie musicale (RiDIM) ne s'est pas encore développé sous la forme d'un produit bibliographique unique, mais il a largement contribué au développement de la discipline et à la vitalité de la recherche. Un bulletin (*RiDIM Newsletter*) rend compte de l'activité des centres d'iconographie musicale existant dans différents pays.

Pour la France, le Centre d'iconographie musicale fondé dans les années 1970 par Geneviève Thibault de Chambure a réalisé, dans les musées français et dans certains fonds de bibliothèques (Département des estampes et de la photographie à la BnF), un très important travail de recensement et d'indexation des œuvres (peintures, estampes, sculptures) ressortissant à l'iconographie musicale (scènes avec instruments de musique, portraits de musiciens, etc.).

L'indexation matière doit faire appel à des corpus spécifiques : Hornbostel-Sachs pour les instruments de musique, Iconclass pour l'iconographie. Ce centre fait actuellement partie de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France⁶.

Sur le plan international, un portail d'accès aux nombreuses bases développées localement, notamment en Allemagne et aux États-Unis, est en cours de préparation. L'une des questions non encore résolues que doit affronter le RIDIM est celle des droits qui limitent les possibilités d'incruster l'image dans la notice, puis de diffuser largement l'une et l'autre.

Le Répertoire international de la presse musicale

Le Répertoire international de la presse musicale (RIPM), fondé par le professeur Robert Cohen (université du Maryland), propose l'indexation détaillée des périodiques musicaux

6. IRPMF, 2 rue de Louvois, 75002 Paris.

du XIX^e siècle parus dans une quinzaine de pays occidentaux (Italie, Allemagne, Espagne, France, Russie, Grande-Bretagne, Pologne, etc.).

La convergence des besoins entre chercheurs et bibliothèques ou centres de ressources a permis le développement et la réalisation de ces outils de travail considérables sous l'égide de structures associatives fortes

Avec 127 volumes d'index parus et 380 000 références, il est certainement l'outil le plus riche pour la recherche sur la vie musicale au XIX^e siècle sous tous ses aspects : bio-

graphies d'artistes, compositeurs et interprètes, chroniques de concerts, évolution de la facture instrumentale, vie des institutions. Il est accessible depuis peu sur cédérom et en ligne⁷.

En conclusion, la convergence des besoins entre chercheurs et bibliothèques ou centres de ressources a permis le développement et la réalisation de ces outils de travail considérables sous l'égide de structures associatives fortes. On peut trouver plusieurs raisons au succès de ces projets : large mise en commun des efforts et des moyens sur le plan international, adaptation rapide aux occasions de diffusion offertes par les nouvelles technologies, adéquation aux demandes de la recherche.

Janvier 2002

7. À titre d'exemple, voici quelques-uns des titres indexés : *La Gazette musicale de Paris*, 1834-1835, *La Revue et Gazette musicale de Paris*, 1835-1880, *Gazetta musicale di Milano*, 1842-1862, *La Zarzuela*, 1856-1857, *The Harmonicon*, 1823-1833. Pour les références aux différents produits, voir <http://www.nisc.com/MUSIC>